



**HAL**  
open science

## Lumières sur la ville

Sandra Mallet

► **To cite this version:**

Sandra Mallet. Lumières sur la ville. CAMBO : CAhiers de la Métropole BOrdelaise , 2017. halshs-03250067

**HAL Id: halshs-03250067**

**<https://shs.hal.science/halshs-03250067>**

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mallet, Sandra (2017), « Lumières sur la ville », CaMBo- Cahiers de la Métropole Bordelaise, novembre 2017.

### **Lumières sur la ville : rôles et enjeux de l'éclairage urbain à Bordeaux**

Depuis les années 1990, la lumière occupe une place renouvelée dans la fabrique urbaine (Masboungi (dir.), 2003). Certaines actions pionnières ont marqué les esprits, comme l'éclairage de l'ancienne base sous-marine de Saint-Nazaire (qui a renouvelé l'image d'un port jusque-là répulsif) ou le plan-lumière de Lyon, qui a permis à la ville de devenir une référence internationale. Si l'éclairage a longtemps été réduit à un outil technique au service de la sécurité (Deleuil, Toussaint, 2000), il est désormais vu comme un puissant moyen d'intervention sur l'espace, accusant certains éléments, en cachant d'autres, jouant avec les couleurs et les intensités lumineuses, métamorphosant la vision habituelle des bâtiments, des espaces publics, des quartiers, et de la ville toute entière. Les dimensions sensibles de la lumière sont mises en avant par les concepteurs, tandis que les échelles de réflexion et d'action se transforment.

#### **Des éclairages au service d'une politique urbaine**

A Bordeaux, le paysage nocturne s'est métamorphosé suite au renouvellement de la municipalité en 1996 (Mallet, 2010). Les éclairages sont mis au service d'un projet urbain visant à revitaliser le centre historique et à recentrer la ville autour de son fleuve. Un service des « mises en lumière » est créé en ce sens au sein du service « projet urbain » de la Ville. Un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière, un plan-lumière et une charte-lumière sont rédigés, alors que ces outils restent encore rares à l'époque. La Ville fait appel à une agence indépendante, Concepto, dirigée par Roger Narboni, concepteur-lumière renommé. Symbole de vie, peu coûteuse et rapide à mettre en place, la lumière joue un rôle annonciateur des projets à venir : l'éclairage des façades des quais de la rive gauche (qui se libère alors des hangars noirs et abandonnés liés aux anciennes activités portuaires) offre un spectacle à contempler depuis l'autre rive ; la mise en lumière de l'église Sainte-Marie de la Bastide fournit un repère encourageant les gens à (re)découvrir la rive droite, tandis que le nouvel éclairage du pont de pierre met en évidence la liaison entre les deux rives. La lumière préfigure des aménagements majeurs : l'éclairage de grues présentes durant les travaux confirme l'existence de projets; des simulations montrant l'emplacement du futur pont reliant Bacalan à La Bastide réalisées fin 2009 à l'aide d'un laser vert installent momentanément dans le paysage ce pont dont la construction fait alors débat. La lumière est aussi utilisée pour renforcer la modernité de certains projets : l'éclairage des espaces publics du tramway, dynamique et coloré, renforce l'image d'un tramway innovant. Les nouveaux éclairages offrent aussi une mise en valeur inédite du patrimoine bâti, accompagnant et mettant en évidence la réhabilitation des architectures traditionnelles, la restauration des bâtiments historiques et le ravalement des façades des quais.

#### **L'éclairage urbain face à la transition énergétique**

Aujourd'hui, la ville doit faire face à de nouveaux enjeux : l'affirmation du développement durable dans les politiques publiques questionne les coûts énergétiques et la pollution

lumineuse. Les actions se centrent sur des aspects techniques, avec le remplacement partiel et progressif du parc par des lampes de haute performance. Cela ne signifie pas pour autant une baisse de l'intensité lumineuse : il est possible d'utiliser des lampes de puissance moindre, en gardant un même éclairage au sol, voire en l'augmentant. La pollution lumineuse suscite un intérêt grandissant en France et des actions innovantes : des « trames noires » sont dessinées ou à l'étude à Rennes, Lille ou Reims, des chartes d'engagement visant à réduire les éclairages inutiles sont signées entre certaines villes et l'ANPCEN (association nationale de la protection du ciel et de l'environnement nocturne). Bordeaux est loin de faire figure de proue et a même été récemment critiquée pour ne pas avoir suffisamment respecté l'arrêté ministériel de 2013 limitant les éclairages<sup>1</sup>.

### **La ville éclairée : un espace public**

Enfin, la question du lien entre les éclairages et les usages de la ville nocturne reste en suspens. Si les discours affichent, depuis les années 1990, une préoccupation nouvelle aux usages et vécu des habitants, force est de constater que les mises en lumière restent d'abord au service d'un paysage à regarder, réduisant les habitants au statut de spectateur d'une ville à contempler. Les processus de mise en lumière se sont ainsi déroulés selon une hiérarchie visuelle, et non selon une hiérarchie fonctionnelle qui tiendrait compte des espaces publics les plus utilisés durant la nuit. Les éclairages des quartiers festifs nocturnes font d'ailleurs l'objet de peu d'attention (par exemple, les quais de Paludate). Des dispositifs de participation, de concertation ou d'évaluation restent à créer afin de mieux tenir compte des usages et des perceptions de la ville nocturne. Plus largement, il reste à envisager la nuit non plus comme une simple « masse noire », obscurité rendant possible l'éclairage d'éléments à regarder, mais comme un temps urbain qui se vit, à part entière.

---

<sup>1</sup> Voir le communiqué de presse de l'ANPCEN du 23 juin 2017 : [https://www.anpcen.fr/docs/20170623142233\\_md1uto\\_doc215.pdf](https://www.anpcen.fr/docs/20170623142233_md1uto_doc215.pdf)